



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

Mars 2013

Historique

La caractérisation et la promotion des Pôles Territoriaux de Coopération Economique est une démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS avec le Réseau des collectivités Territoriales pour l'Economie Solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRES), COORACE et le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES).

A partir d'initiatives concrètes engagées sur les territoires, ces réseaux ont proposé depuis 2009, notamment lors des Etats généraux de l'Economie Sociale et Solidaire, de soutenir l'émergence et le développement de pôles de coopération pour le développement économique solidaire et durable des territoires. Suite à un appel à projet lancé fin 2011, une vingtaine de pôles témoins ont été identifiés pour être référents et contributeurs de cette démarche nationale. Ils ont notamment travaillé à un référentiel commun d'action.

Qu'est-ce qu'un Pôle Territorial de Coopération Economique ?

Forme la plus structurée et novatrice des coopérations et mutualisations économiques dans les territoires, un pôle territorial de coopération économique (PTCE) se définit comme un **groupement d'acteurs sur un territoire – entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire associés à des petites et moyennes entreprises, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation – qui met en œuvre une stratégie commune et continue, de coopération et de mutualisation, au service de projets économiques innovants de développement local durable.**

Il s'agit donc bien :

d'un Pôle, c'est-à-dire un groupement d'acteurs permettant des échanges et une synergie de compétences pour structurer des filières d'activité et/ou des innovations socio-économiques.

Territorial, inscrit dans un espace géographique de coopération entre les différentes parties prenantes du pôle, qui induit un ancrage local des activités, compétences et ressources générées. Cela implique que les finalités et impacts du pôle visent principalement les acteurs et les populations d'un territoire et que ces derniers sont également impliqués dans la réalisation de ses activités.

de Coopération, impliquant un engagement volontaire et réciproque entre parties prenantes qui, au-delà d'un simple lien contractuel et d'une convergence d'intérêts, favorise des comportements de coopération, de mutualisation et d'entraide.

Economique, signifiant la création, consolidation et/ou le développement d'emplois et d'activités, la production et la distribution de biens et de services, l'acquisition de savoir-faire et la gestion de compétences professionnelles, etc.

Une pluralité d'objectifs

Les PTCE poursuivent de multiples objectifs qui peuvent ou non se cumuler :

- la structuration territoriale d'une filière ou d'un secteur ;
- une meilleure **visibilité institutionnelle de l'ESS** ouvrant à des projets et partenariats locaux avec les entreprises, collectivités et centres de recherche ;
- la **reprise d'entreprises** ou la **relocalisation d'activités** sur un territoire ;
- des stratégies mutualisées et équitables de **distribution et de commercialisation** ;
- un investissement significatif dans **l'innovation sociale** ;
- une **mutualisation** significative de ressources, de compétences ou de financements ;
- la création et le développement de **groupes intégrés d'entreprises ESS** ;
- la recherche d'une **taille critique** pour répondre à la demande croissante de biens et de services solidaires et durables.

Points communs et spécificités

Dans la continuité des Systèmes Productifs Locaux (SPL), pôles de compétitivité et grappes d'entreprises, les PTCE s'appuient aussi sur le regroupement, la coopération économique entre parties prenantes et sur l'élaboration de stratégies et de partenariats autour de projets de développement.

Pour autant, les PTCE présentent plusieurs spécificités :

- La présence significative d'entreprises et d'acteurs de l'ESS
- L'intégration d'un écosystème sur un territoire avec une finalité de développement socio-économique durable
- La valorisation d'une diversité de ressources locales
- Un ancrage territorial des activités économiques
- Un investissement dans l'innovation sociale
- Une diversité sectorielle au-delà des seules productions et filières industrielles
- L'implication de citoyens, d'acteurs et d'institutions de toutes tailles
- La mobilisation de financements locaux

Toutes les formes de coopérations territoriales ne relèvent pas des PTCE, notamment les dynamiques de coopérations au sein desquelles les échanges économiques ne sont pas présents ou pas prioritaires. On peut citer par exemple : les dispositifs de politique territoriale de l'ESS, les agences de développement, les plates-formes professionnelles, les centres ressources et réseaux d'accompagnement...



Les enjeux

Favoriser l'innovation socio-économique pour apporter des réponses aux difficultés engendrées par la crise

La montée du chômage et la précarisation du travail, l'accroissement des inégalités d'accès aux services d'intérêt général, les difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes entreprises sur les territoires et la dégradation accélérée de l'environnement appellent à inventer de nouvelles formes de solidarité sur les territoires ainsi que des réponses entrepreneuriales et citoyennes à des besoins sociétaux grandissants.

Contribuer activement à la reconversion écologique et sociale du tissu économique local

La reconversion écologique et sociale du tissu économique local, à laquelle invitent de nombreux scénarios de sortie de crise, nécessite un travail important de recherche-développement et d'innovation. Mettre en place des processus de production de biens et services plus économes en énergie et matériaux, accompagner l'émergence de nouveaux métiers et emplois verts, sensibiliser et inciter les populations à changer leurs habitudes de consommation, relocaliser les activités économiques sont autant d'impératifs ouvrant à un développement à la fois plus sobre matériellement et plus riche en emplois.

Renforcer le tissu économique local par la coopération et la mutualisation

Aussi innovantes soient-elles, de nombreuses entreprises doivent relever simultanément plusieurs défis : atteindre une taille critique pour répondre à une demande croissante de consommation responsable et investir dans l'innovation socio-économique ; créer, pérenniser ou reprendre des activités tout en sauvegardant des emplois dans un contexte de crise ; anticiper la rationalisation des budgets publics et s'organiser face à la mise en concurrence croissante des services d'intérêt général. Pour y répondre, des stratégies de coopération et de mutualisation sur les territoires sont indispensables.

Plusieurs approches

Les pôles territoriaux de coopération économique sont divers de par leurs origines, les objectifs multiples qu'ils poursuivent, leurs secteurs d'activités ou leurs fonctions. On peut les aborder par :

- **L'impulsion** : entrepreneuriale, citoyenne ou avec une forte implication des collectivités territoriales.
- **La dynamique économique** : PTCE filières, sectoriels ou multi-activités.
- **L'inscription dans un lieu commun** : les lieux mutualisés facilitent la mise en commun d'emplois et de moyens logistiques ; ils constituent un tremplin pour une mutualisation de projets économiques.



Quelques exemples :

- *Pôle Sud Archer* a relancé un atelier de production d'une gamme de chaussures éthiques à Romans en valorisant les matières premières et savoir-faire locaux et créant de nouveaux emplois dans une filière industrielle historique du territoire.
- *Eoliennes en Pays de Vilaine* développe le premier parc éolien citoyen à Béganne en mobilisant l'épargne locale de plus 700 particuliers (soit 1,8 millions d'Euros).
- *Culture et Coopération* est un regroupement d'une vingtaine de structures des arts et de la culture qui coopèrent depuis 2005 pour animer la vie culturelle à Saint-Etienne : animation du principal équipement dédié aux musiques actuelles, reprise du cinéma Le France en SCIC...
- *L'Eco-Domaine de Bouquetot* en zone rurale est conçu tel un écosystème, avec des activités qui se complètent les unes les autres. Les cinq thématiques en synergie sont l'agriculture biologique ; les énergies renouvelables ; l'éco-construction ; la santé naturelle ; le tourisme vert.

Plus d'une **vingtaine de pôles témoins** sont référents et contributeurs de la démarche PTCE. Pour une présentation plus exhaustive de ces pôles, vous pouvez consulter et télécharger les fiches descriptives sur le site www.ptce.fr rubrique « Les pôles témoins ».

Plus d'informations sur www.ptce.fr ou contactez

Le Labo de l'ESS – 195 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tel. : 01 58 50 74 60

Email : aude@lelabo-ess.org et contact@ptce.fr

